

[Accueil](#) > [News](#)

# SOS victimes d'erreurs médicales

[Laissez un commentaire](#)

25/01/2010 à 20h36 sur



Le 25/01/2010 à 14:07 par Emmanuelle Litaud

**On estime à 450 000 le nombre d'accidents médicaux chaque année en France, dont 10 000 avec décès du patient. Le documentaire *Peur sur l'hôpital* nous plonge dans la vie brisée de plusieurs victimes et retrace leur combat pour obtenir réparation.**



Photo : © France 3

## Une association de soutien aux victimes

En vingt ans, le nombre de réclamations devant la justice pour erreur médicale a été multiplié par quatre. Désormais, les Français n'hésitent plus à attaquer les médecins et les hôpitaux. Un changement approuvé par le Dr Dominique Michel Courtois, président de l'Association d'aide aux victimes d'accidents corporels : « *Les gens ont compris que ce n'était plus la lutte du pot de terre contre le pot de fer. J'ai créé l'association il y a vingt ans pour aider les victimes dans leurs démarches. Des médecins experts étudient les cas afin de savoir si le dossier tient la route pour entamer une action en justice* ».

## Des enjeux financiers énormes

Une aide bénéfique, car, souvent, les victimes se heurtent à la mauvaise foi des médecins et hôpitaux. « *La plupart du temps, après une erreur médicale, toute l'équipe se réunit pour remanier le dossier et masquer la responsabilité. Ce n'est pas correct, mais c'est très courant et tout le monde le sait. Il y a trop d'enjeux financiers* », poursuit le Dr Courtois. Dans ces cas-là, c'est toute une mentalité qui doit évoluer : « *Il s'agit d'une histoire de conscience personnelle. À Strasbourg, un médecin a été interdit d'exercice. Il est important que les hôpitaux et leur personnel sachent qu'ils peuvent être épinglés* ».

## Des « patients fictifs » pour tester

Si le risque zéro n'existera jamais en médecine, des solutions commencent à être mises en place afin de limiter les erreurs médicales. Ainsi, le « patient fictif », payé par le ministère et les hôpitaux, vient tester, par surprise, les équipes médicales. Certains établissements se sont aussi équipés de robots qui reproduisent physiologiquement un être humain et permettent aux médecins de s'entraîner. « *Cela va dans le bon sens mais l'erreur est toujours possible et il faut surtout qu'ensuite le médecin prenne ses responsabilités* », conclut le Dr. Courtois.

## VOS REACTIONS

[Poster un commentaire](#)

Pour nous soumettre un commentaire, veuillez remplir le formulaire ci-dessous (les liens et les scripts ne sont pas acceptés) :

Pseudonyme

Titre

Commentaires (1500 caractère(s) restant(s))

ENVOYER